

## Assurance vie : fonds en euros à la baisse

Le rendement des fonds en euros est encore en baisse pour l'année 2016. En moyenne, ils ont rapporté entre 1,50 % et près de 3 % pour les meilleurs.

La très grande majorité des contrats d'assurance vie en euros affiche une performance proche des 2 %. En 2015, le rendement moyen s'était établi à 2,3 % selon la Fédération française de l'Assurance (FFA). Et, très clairement, les taux s'affichent tous à la baisse, du fait d'un marché obligataire assez atone et, surtout, de l'instauration de nouvelles règles prudentielles (Solvabilité 2).

### Des fonds à capital garanti

Les fonds en euros procurent deux avantages spécifiques : un taux de rendement affiché chaque année (le capital est donc garanti) et un « effet de cliquet » annuel, qui permet de sécuriser les gains réalisés chaque année. Pour autant, il faut rester vigilant sur les frais d'entrée, qui viennent réduire la performance finale. Ces frais peuvent être négociés dans les réseaux bancaires, et sont même souvent nuls dans les offres sur Internet. De même, il ne faut pas oublier que les contrats d'assurance vie supportent également des frais de gestion annuels (de 0,5 % à 1 % selon les assureurs). Enfin, il peut être prévu des frais d'arbitrage, si vous transférez des capitaux d'un fonds d'investissement à l'autre (dans un contrat multisupports).

Les taux des fonds en euros sont toujours affichés nets de frais de gestion du contrat, mais bruts de prélèvements sociaux (15,5 %).

### Des taux « bonifiés » sous condition

Pour pallier la baisse des rendements, de nombreuses compagnies d'assurances ont instauré un système de bonus sur le taux servi : si l'épargnant accepte, lors du versement de son épargne, de placer au moins 20 % sur des unités de compte, le taux de rendement sur le fonds euros est majoré, de 0,20 point à 0,50 point en moyenne selon la part accordée à ces placements non



Les taux des fonds en euros sont affichés nets de frais de gestion du contrat.

garantis en capital. Il faut donc bien intégrer le fait que vous risquez une petite partie de votre capital.

En contrepartie, toutefois, le gain à long terme procuré par les fonds investis (partiellement ou totalement en actions) offre un meilleur potentiel. Avant de sélectionner un fonds en unité de compte, lisez le Document d'Information clé pour l'investisseur (Dici), qui vous précise notamment le niveau de risque.

### Une collecte nette en baisse

Selon les chiffres publiés par la FFA, le montant total des cotisations collectées par les sociétés d'assurances, en 2016, est de 134,7 milliards d'euros. Et les versements sur les supports unités de compte représentent 27,1 milliards d'euros, soit 20 % des cotisations. La collecte nette s'établit à 16,8 milliards d'euros, dont 14,1 milliards pour les supports en unités de compte (soit 84 % du total), soit une baisse, par rapport

à 2015, de près de 7 milliards. Pour comparaison, la collecte du Livret A s'est élevée, en 2016, à seulement 1,09 milliard d'euros.

Au total, l'encours des contrats d'assurance vie s'élève à 1 632 milliards d'euros à fin décembre 2016 (en progression de 3 % sur un an).

En partenariat avec



lafinancepourtous.com  
LE SITE PÉDAGOGIQUE SUR L'ARGENT ET LA FINANCE

→ Retrouvez  
tous nos articles,  
actualités et décryptages !